



Probleme de remboursement de prêt!

Par **Chew21**, le **05/03/2010** à **17:35**

Bonjour,
je viens sur ce site pour demander de l'aide.

Le problème que je rencontre est le suivant:

L'ancienne amie de mon frère a contracté un prêt de 12000€ pour pouvoir continuer à exercer son activité de fleuriste. Mon frère s'est porté garant pour elle

Son ex-amie a rembourser le dit prêt durant 6 mois et ensuite plus rien... Mon frère n'étant pas au courant, il a donc été appelé au tribunal pour être sommé de payer les remboursements.

La crise passant par là, mon frère a perdu son emploi et ne peut plus rembourser les mensualités.

Ma mère ne voulant pas que mon frère ait des ennuis à décider de l'aider à rembourser les mensualités. Mais ma mère ne peut plus supporter cette charge financière supplémentaire. Elle n'arrive plus à vivre décemment depuis!

Je viens juste d'être au courant de la situation!

Y aurait-il un moyen, un recours quelconque, pour forcer l'ex-amie de mon frère à prendre ses responsabilités quant aux remboursements du prêt car je ne peux pas rester aveugle aux problèmes de ma mère!

Peut-on la forcer à vendre son fond de commerce (qui n'a jamais été rentable d'ailleurs...) pour honorer le prêt qu'elle a contracté?

Merci d'avance pour vos conseils qui seront, je l'espère, avisés!

Chew21.

Par **PCARLI**, le **05/03/2010** à **18:19**

Bonjour,

Y-a-t'il eu une décision de justice définitive ?

votre frère a-t-il un patrimoine : par ex, est-il propriétaire de son domicile ?

Cordialement

Par **Chew21**, le **05/03/2010** à **18:32**

Merci de vous intéresser à mon post!

Alors... il n'y a pas eu de décision de justice! Le juge a simplement conseillé à mon frère de payer vu qu'il est garant!

Et il n'a aucuns biens propres! Il a été obliger de retourner vivre chez ma mère à cause de sa situation (perte d'emplois et cette affaire).